



Ma ville... Mon avenir!

Joignez-vous à Ville de Laval, une des plus importantes villes au Québec, dynamique, soucieuse de son efficacité et reconnue pour être à l'écoute de ses citoyens !

Pour son Département de sécurité incendie, Ville de Laval est à la recherche de candidats pour occuper des postes de :

INSPECTEUR (TRICE) EN PRÉVENTION Postes temporaires

Sous l'autorité du lieutenant prévention, vous aurez trois grands volets de responsabilités :

- Sur le plan technique, vous inspecterez divers bâtiments et installations afin de vérifier le respect des lois et des règlements en matière de sécurité incendie. S'il y a lieu, vous déterminerez les corrections requises, aviserez les propriétaires et/ou les citoyens et assurerez un suivi auprès de ces derniers, pour qu'ils se conforment aux exigences.
- En terme de sensibilisation et de formation du public, vous aurez comme premier mandat de renseigner les citoyens en matière de prévention des incendies par l'entremise de séances d'information ou de conférences dans les garderies, les écoles, les milieux de travail et les centres de personnes âgées. Sur demande, vous agirez également à titre de formateur pour des formations particulières.
- Enfin, sur le plan administratif, vous devrez rédiger des rapports, faire des entrées de données dans le système informatique, participer à l'élaboration de procédures d'urgence et coordonner toute la logistique entourant divers exercices d'évacuation.

Exigences :

- Détenir, ou être en voie d'obtention pour mai 2011, d'une attestation d'études collégiales (AEC) en Technique de prévention des incendies ou l'équivalent ;
- Posséder une grande habileté en matière de communication verbale et écrite en français et être apte à s'exprimer en anglais ;
- Une expérience de travail pertinente sera considérée comme un atout.

Horaire : 4 jours consécutifs à raison de 35 heures par semaine.

Salaire offert : de 31 718,73\$ par année

Ville de Laval est continuellement à la recherche de professionnels compétents et dynamiques qui désirent se joindre à une organisation entreprenante. La Ville s'engage à vous offrir un milieu de travail stimulant !

Ainsi, si ce défi vous intéresse et que vous répondez aux exigences du poste, postulez en ligne, avant le **8 mai 2011** en vous rendant dans la section *Carrières-CVLaval* de notre site internet : www.ville.laval.qc.ca

À compétence égale, Ville de Laval donne priorité aux candidats demeurant sur son territoire et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi.